

Publication du brevet Barry, niveau 1 – 2015

Dimanche, le 16 août 2015

Définition

Le premier niveau du brevet Barry consiste une randonnée **facile** en montagne d'environ deux heures que le maître et son chien accomplissent en suivant un itinéraire préétabli et dans un laps de temps calculé généreusement. Ce faisant, l'animal porte un sac à dos pour chien avec un contenu prédéfini. L'état de santé général du chien est évalué à différents postes du parcours où le maître et son chien sont en outre priés d'accomplir différentes tâches simples (p. ex. exercices d'obéissance, tours d'adresse ou maîtrise d'obstacles). La matinée s'achèvera par une réunion conviviale des participants et un encas dans le majestueux décor alpestre du col du Grand Saint Bernard.

Programme

Vous devrez vous rendre au col du Grand Saint Bernard par vos propres moyens.

09h00-10h00 Départ depuis le parking, de l'entrée du tunnel du Grand Saint Bernard. L'heure de départ individuelle sera communiquée à chaque participant environ une semaine avant le brevet. L'état général du chien et son allure seront évalués au départ. Il sera en outre procédé à un contrôle du contenu du sac à dos pour chien.

La randonnée emprunte le chemin pédestre menant du tunnel au Grand Saint Bernard. L'examen n'est pas une course. Le temps maximal imparti de 4 heures a été calculé de façon très généreuse. Il ne s'agit en aucun cas d'épuiser les animaux. Aucun stimulant causant des souffrances ou des atteintes à l'animal ne sera toléré (collier à pointes, châtiment corporel, etc.).

En cours de route, l'allure et l'état général du chien seront évalués aux trois postes indiqués. Le chien doit participer avec plaisir et librement à la randonnée et aux tests. S'il montre des signes de boiteries ou d'halètement excessif (en fonction de la température environnante), l'évaluateur sur place peut interrompre la randonnée. Sa décision est définitive.

Des tâches telles que celles mentionnées dans les exemples ci-dessous pourront être demandées au chien, avec l'assistance de son maître. Les juges décideront si le chien devra garder le sac à dos ou non.

- a. marcher librement au pied avec distraction (autre chien, personne)
- b. marcher à la laisse
- c. marcher librement derrière son maître à un signal donné
- d. s'arrêter à un signal donné
- e. se coucher librement pour un laps de temps pouvant aller jusqu'à trois minutes

- f. obéissance en général (viens, assis, couché, reste) éventuellement en tant que partie d'un exercice compliqué (p. ex. la séquence «au pied, couché, reste, le maître ouvre un portillon, appelle son chien, couché, reste, le maître referme le portillon»).
- g. il pourra aussi être demandé que le chien effectue un «rallie obedience», c'est-à-dire des exercices qu'il ne connaît pas.
- h. traverser un plan d'eau (jusque sous le ventre ou jusqu'aux flancs)
- i. rencontrer une autre personne (le chien ne doit être ni peureux, ni agressif ou incontrôlable)
- j. rencontrer un autre chien tenu en laisse – en respectant toutefois une distance de sécurité (le chien ne doit être ni peureux, ni agressif ou incontrôlable)
- k. traverser un pont étroit ou une passerelle
- l. emprunter un escalier métallique ou une passerelle

Après avoir passé le brevet, réunion conviviale et encas au restaurant Mont-Joux du Grand Saint Bernard.

Evaluation

Les éléments seront enregistrés comme réussis ou non mais tous ne devront pas obligatoirement être réussis. Chaque chien qui achèvera la randonnée et qui réussira les tests aux différents postes, recevra un certificat et un petit prix-souvenir. Les chiens participants ne feront l'objet d'aucun classement.

Autorisation

Seuls sont autorisés à participer des Saint-Bernard de Suisse et de l'étranger âgés d'au moins 2 ans et en bonne santé. Il incombe à chaque propriétaire d'évaluer si son chien peut être inscrit ou non à l'examen.

Météo / équipement

Le brevet Barry a lieu par n'importe quel temps. L'itinéraire emprunte des chemins se situant entre **1'785 et 2'469 m d'altitude**. Veuillez impérativement vous munir de bonnes chaussures de marche et de vêtements (de rechange) appropriés. A ces altitudes, les journées peuvent être très fraîches, même en été. La Fondation Barry décline toute responsabilité quant à l'équipement des participants.

Sac à dos pour chien

Chaque participant est tenu d'amener lui-même un sac à dos pour chien. Le poids exact du sac n'est pas déterminant mais il ne doit en aucun cas dépasser le 20% du poids total du chien. Le paquetage doit se composer :

- d'une pharmacie de secours
- d'un canif
- d'une ficelle (pour réparer le sac, au besoin)
- d'une lampe de poche
- de sacs «Robidog»
- d'un litre d'eau et d'une écuelle pour le chien
- de provisions et d'une boisson (au moins 3 dl) pour le maître

Date limite d'inscription

La date limite d'inscription pour le brevet Barry, niveau 1 est fixée au **31 juillet 2015**

Frais de participation

Les frais de participations s'élèvent à Fr. 35.- (€ 28.-) pour l'inscription et le repas du maître du chien et à Fr. 15.- (€ 12.-) par personne supplémentaire pour le repas. Vous recevrez des coupons de repas au départ – où vous pourrez également en acquérir d'autres pour les personnes qui vous accompagnent.

Interlocuteurs/trices

Les interlocuteurs/trices suivant(e)s se tiennent à votre disposition :

Dr méd. vét. Urs Lüscher : interlocuteur pour toutes les questions relevant de l'autorisation et du brevet.

E-mail : luscher.urs@orange.fr ou +33 38 425 90 16

Interlocutrice pour toutes les questions administratives : Jolanda Küng, Militärstrasse 6, 3600 Thun,
téléphone : +41 33 221 48 62, events@fondation-barry.ch

Equipement

Sac à dos pour chien – contenu voir ci-dessus

Bonnes chaussures de marche, vêtements (chauds) de rechange pour le maître

Paie ment

Les frais de participations sont à payer jusqu'au **31 juillet 2015** au plus tard sur le compte bancaire suivant :

Pour versements effectués en Suisse

En faveur de : Compte N° C0875.04.91, Fondation Barry du Grand-St-Bernard

Mention : «Barry-Brevet» 2015

IBAN : CH06 0076 5000 C087 5049 1

SWIFT : BCVSCH2L

Clearing : 765

CCP : 19-81-6

Adresse : Banque Cantonale du Valais, Case Postale, 1950 Sion

Pour versement effectués à l'étranger

En faveur de : Fondation Barry du Grand-St-Bernard

Mention : «Barry-Brevet» 2015

IBAN : CH0600765000C08750491 (paiements en CHF)

CH3700765001000281701 (paiements en €)

SWIFT : BCVSCH2LXXX

Clearing : 765

CCP : 19-81-6

Adresse : Banque Cantonale du Valais, Case Postale, 1950 Sion

Talon d'inscription / données concernant le maître du chien

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

NPA / lieu : _____

Pays : _____

Tél privé : _____

Mobile : _____

E-mail : _____

Nombre de personnes

Encas _____

Nom du chien

Avec nom du chenil : _____

Date de naiss. du chien : _____

Lieu/date : _____

Veuillez s.v.p. renvoyer ce talon – par poste, fax ou courriel – à l'adresse suivante :

Fondation Barry du Grand-St-Bernard

Militärstrasse 6

CH-3600 Thun

Téléphone : +41 33 221 48 62

Fax : +41 33 550 01 39

events@fondation-barry.ch

www.fondation-barry.ch/brevet
